

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL***Service
de l'Economie Agricole*
22, rue du 139^{ème} R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX

Aurillac, le 05 mai 2022

04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 22.0184
Demandeur : ESCUROUX Adrien
Date d'enregistrement de la demande : 19/04/2022
Date limite de candidature : 18/07/2022

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 18/08/22.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-VICTOR	26,48	Indivision VIARS	Section A 19,52,55,56,57,59,60jk,61,62,74j klm,76jk,106,
LE FAU	42,99	SCI domaine de Vals	Section AD 10,11,13,14,16,18,
SAINT-SANTIN-CANTALES	39,60	SCI domaine de Vals	Section G 134,136,139,140,147,148,149, 438,439,526,656, Section H 20,30,32,33,34,39,40,41,42,
SAINT-VICTOR	2,86	SCI domaine de Vals	Section A 31,33,
AYRENS	27,79	GFA de Lacostes	Section A 141,207,208,210,211,212,245, 302,307,308, 309,385,389,393,400,403,404, 405,406,408,410,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière